

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 7 novembre 2012

L'an deux mille douze, le 7 novembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 30 Octobre, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, Adjoints
ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès, DEPAUW Dominique, BOUCHER Francis

Absent excusé : PEREIRA Laurence qui donne pouvoir à Monsieur LHERMEROULT

Secrétaire de Séance : DEPAUW Dominique

Ouverture de séance à 20h02

PLU en Présence de Monsieur DENRY :

Lors de cette réunion, Monsieur DENRY a revu l'ensemble des documents afin d'apporter les modifications nécessaires.

Dans un premier temps, Monsieur DENRY expose au Conseil Municipal, les panneaux qui seront affichés lors de la réunion publique du 5 décembre 2012.

Une fois l'ensemble des documents validé par le Conseil Municipal, le cabinet Topos demande au Conseil Municipal de lire attentivement le rapport de présentation, car il sera consultable lors de l'enquête publique. Il faudra donc pouvoir répondre aux différentes questions des personnes

Débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) :

Après le départ du représentant du cabinet Topos, les conseillers municipaux ont débattu sur le PADD. Le document ayant été réalisé par l'ensemble du conseil, aucune remarque n'est émise sur celui-ci. Soumis au vote, il est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibération des tarifs de la salle des fêtes :

Lors du vote du tarif de la salle des fêtes 15 septembre 2010, une erreur de prix a été effectuée. Le Conseil vote à l'unanimité un nouveau tarif de 90 € au lieu 80 € pour une journée hors week end. Ce prix sera applicable dès le 6 novembre 2012.

Entretien de la Commune :

Suite à la dernière réunion de conseil, nous avons reçu le devis de la société « Jardi service », concernant l'entretien de la commune : les tontes, la taille des haies, le montant du devis est de 7 032.48 € TTC. Pour la prochaine réunion une étude comparative entre le coût d'un employé et le coût du matériel en comparaison du coût d'une prestation de service par une entreprise sera présentée.

Dans l'attente d'une décision du Conseil Municipal, la commune emploie actuellement Monsieur DUVALLET. Plusieurs travaux ont été prévus dans le mois à venir : alimentation électrique du sapin devant l'école.

L'installation des panneaux indicateurs de vitesse de la route de Louviers se fera : venant de Bacquepuis au niveau de la bouche incendie et venant de Houetteville en limite de la zone urbaine.

Questions Diverses :

- Vente de bois : La coupe de bois sera limitée pour 2013 après vérification des zones disponibles au niveau cadastre. Le tarif sera de 12 € exclusivement pour les habitants de la commune.

- Demande d'exonération de la taxe foncière non bâtie suite au passage de parcelles en agriculture biologique : Le Conseil Municipal reporte la décision afin d'appréhender au mieux l'incidence économique de la Commune.
- Les baux de chasse : Un bail de chasse est arrivé à échéance, selon les statuts le renouvellement est tacite dans les mêmes conditions que le précédent.
- Commission des fêtes : La soirée beaujolais aura lieu le 24 novembre, l'arbre de Noël le 16 décembre.
- Les vœux du maire se feront le 11 janvier 2013.
- Le SIVOS : les travaux d'aménagement de la cantine avancent, les échéances devraient être respectées.

Séance levée à 22h50.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA qui donne pouvoir a Monsieur LHERMEROULT	Agnès DUHAMEL	Francis BOUCHER
Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE	